HONORAIRES DE TRANSACTION

1. Vente d'immeubles à usage d'habitation ou professionnel

- 7 % TTC jusqu'à 150 000 €
- 6 % TTC de 150 001 à 300 000 €
- 5,5 % TTC de 300 001 à 800 000 €
- 5 % TTC au delà de 800 001 €
- Tarif spécifique pour opérations multiples

2. Vente d'immeuble à usage industriel ou commercial

- 8 % TTC

3. Vente de terrains

- 8 % TTC

4. Vente de fonds de commerce

- 8 % TTC

NON DETENTION DE FONDS